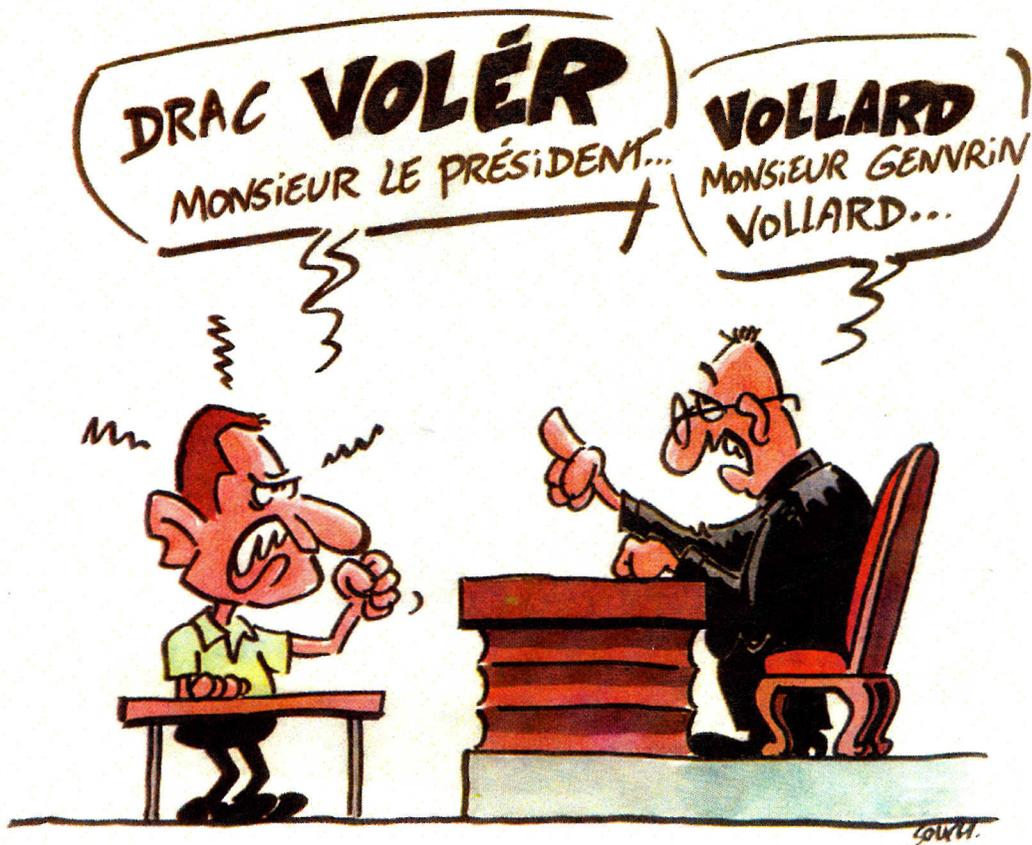


*Emmanuel Genvrin, directeur de la troupe Vollard,  
en correctionnelle ce matin pour insultes. Pages 14-15*

# Un procès de guignols



THÉÂTRE : EMMANUEL GENVRIN CE MATIN SUR LE BANC DES ACCUSÉS

# Il brûle les planches de son salut

**Le procès qui a pour décor le tribunal correctionnel fera date dans l'histoire du théâtre sans être pourtant bien spectaculaire. Fondateur, directeur et metteur en scène de la troupe Volland, Emmanuel Genvrin comparait pour avoir personnellement manqué de respect au conseiller de la DRAC, Pierre-Luc Bonin, dans l'exercice de ses fonctions. Une fois de plus le rebelle de la scène locale sème la confusion dans l'esprit de la population en laissant croire que dans une affaire de simple droit citoyen, c'est Volland qu'on assassine. Un refrain que l'homme de théâtre le plus transfusionné de cette île en argent public se plaît à entonner depuis près de vingt ans pour faire chanter aux bailleurs de fonds son opéra de gros sous.**

Textes Marine

*“Comme Molière, je prends mon bien où je le trouve”.*

Il était une fois, un jeune métropolitain du nom de Genvrin. Emmanuel, un prénom biblique et providentiel qui n'a sans doute pas manqué d'influencer la destinée de cet animateur psycho-sociologue reconverti en messie de la dramaturgie dans une île alors démunie de bonnes compagnies. Il avait suivi la filière des MJC depuis son Orléanais natal pour s'intéresser finalement à l'exotisme de la Réunion et venir exercer ses fonctions au Tampon. L'animation «socio-cul» mène à tout à condition d'en sortir et les ambitions théâtrales du jeune homme ont mûri sous le soleil tropical.

Un acte premier qui annonçait la liste d'une longue suite de scènes illustrant la pièce de sa vie avec effets de pression, SOS, appels au peuple, coups de gueule, menaces et chantages lui donnant progressivement l'image d'un artiste incompris sinon maudit.

Voyant finalement Fourcade lui passer sous le nez, Emmanuel et les siens, jamais à court d'arguments trouvèrent refuge en 88 à la Possession où la municipalité leur céda l'occupation de son Cinéma inutilisé. L'énergie de la troupe restait vive et continua de s'exprimer avec le défi de fidéliser les publics dispersés autour de ce nouveau havre d'expression théâtrale où Volland s'ingénia à déployer les artifices les plus festifs pour séduire un public auquel il offrait à boire et à manger en fanfare pour faire rayonner ses histoires. Des histoires judicieusement adaptées au cours de l'actualité et susceptibles d'illustrer, à grand renfort de picailions des institutions, les manifestations du moment comme le bi-centenaire de la Révolution. De la belle ouvrage que personne n'a boudeé, installant Volland dans le registre populaire qui lui sied.

## AU-DESSUS DES LOIS

En marge de ces créations tout à fait respectables et bien menées, Genvrin étoffa sa réputation de provocateur en diffusant, par exemple, le film de Godard qui fit scandale dans la mère patrie «Je vous salue Marie». De là à nimer la troupe contestataire d'un parfum de soufre aux rejets sataniques, il n'y avait qu'une enjambée que peu de citoyens se sont hasardés à franchir. Genvrin enfonçait le clou d'une croix médiatique sur laquelle il n'allait plus cesser depuis de s'appuyer en victime de l'inculture pour faire avancer ses envies de renommée déjà taxées de mégalomanie.

Les changements de majorité ont alors permis à l'acteur prompt à jouer les suffragettes sous la bannière d'Annette, de retourner à Saint-Denis, faisant fi des largesses que la petite commune, dont il avait pris possession de l'essor artistique, lui avait consenties. Ayant jeté son dévolu sur les entrepôts abandonnés de Jeumon, il réussit à y installer sa compagnie avec la

bénédiction de la mairie à laquelle il promit de créer le lieu de culture qui manquait à l'embellie de sa structure. Une convention le liait désormais, lui apportant l'avantage du gîte et les contreparties de charges ordinaires, en eau, électricité et autre étiquetage de l'endroit aux couleurs municipales. Des détails que le fougueux directeur, peu versé en gestion, choisit d'ignorer comme des choses vulgaires, plus préoccupé d'étendre son influence en même temps que son territoire, mal défini dans un cahier des charges élastique, ce qui lui valut quelques déconvenues financières et autre coupures de lumière lui donnant une fois de plus l'occasion de montrer son mauvais caractère. Confondant de plus en plus souvent la vie avec la scène, Genvrin, en tragédien du répertoire, criait à la trahison quand il se trouvait dans le fénoir. Sans jamais douter que son génie le plaça au-dessus des lois du vulgaire. Ses bailleurs de fond, finalement, lui donnaient, sinon raison, en tout cas l'absolution puis qu'à chaque nouveau coup de théâtre en forme de banqueroute, ils venaient à la rescousse placer une perfusion pour sauver le moribond, soucieux de préserver une voix, certes trublionne, mais assez populaire pour faire chorus dans le bocal électoral. Et la troupe avançait, continuant à tourner la roue de la fortune avec des suc-

cès et des ratés réguliers comme celui de 1992 qui valut à Emmanuel Genvrin et à une partie de ses comédiens de noircir un peu plus les pages de nos quotidiens sous couvert de grève de la faim.

## LA FAIM JUSTIFIE LES MOYENS

Une fois de plus, les fonds venaient à manquer pour assurer une création dont la programmation avait été avancée pour cause de festivités francophones dans l'île sœur assorties d'une aubaine de festival national dans la capitale de la porcelaine. Le «Millennium» de cette nouvelle cuvée entendait redorer, non le blason qui continuait de scintiller mais les comptes dégingués, ce que les collectivités refusaient, un peu gênées aux entournures et sans doute lassées aussi des exigences de cette éminence qui se vantait plus souvent qu'à son tour de vouloir conquérir la mère patrie et l'étranger avec les deniers réunionnais, trouvant le département «trop petit» pour lui. La tragédie fut donc à son comble quand les comédiens se mirent à jeûner six jours d'affilée pour faire craquer les élus et obtenir ce qu'ils estimaient être leur dû. Car, comme d'habitude, Genvrin parvint à ses fins et rendit hommage en passant à Paul Vergès qui aligna les moyens de le tirer de ce mauvais pas. L'année 92 se termina

## REPÈRES

### COMÉDIENS PRIS EN OTAGES

Nombre d'artistes dont le nom figure sur la liste (sans signature) du comité de soutien au théâtre Volland lancée par Emmanuel Genvrin estimant avoir été trompés. S'ils se sont montrés solidaires de la survie d'une compagnie ils n'ont jamais en revanche donné leur accord pour signer le moindre document pour la défense d'Emmanuel Genvrin dans le procès, d'ordre privé, qui l'opposera demain au conseiller théâtre de la DRAC. Encore un tour de passe-passe du grand manitou de la scène considéré comme une prise d'otages par les artistes.

### PRESSION POPULAIRE

La tentative d'amalgame continue entre un théâtre en péril et un procès personnel auquel est accusé le responsable direct de la situation de crise. Emmanuel Genvrin tente, à quelques heures du prétoire de persuader les foules de se rallier à sa cause en envoyant ses émissaires sillonner le Chaudron pour haranguer le monde à coups de slogans en sa faveur relayés par des haut-parleurs, comme aux plus beaux jours des campagnes électorales.

### “ON ME VOLE MON THÉÂTRE !”

C'était la fin des années 70 et il eut l'idée de génie de créer une troupe de baladins en secouant les cocotiers pour tirer les citadins de leur traintrain quotidien. Le fief dionysien fut son second asile et il sut s'y imposer auprès d'une municipalité avide de réjouir ses administrés. Il put investir la salle du Grand Marché et y installer ses tréteaux entre cloisons de contre-plaqué et gradins de fortune pour créer un petit théâtre très convivial où l'on se souvient d'excellents moments de spectacle vivants semant les ferments d'un nouvel engouement public tout autant que politique pour les choses de la scène. Après un Ubu truculent dès 79, Marie Dessembe en 81 et Nina Ségamour en 82 ont créé d'originalité bien orchestrée l'entreprise d'un meneur de troupes révélant des talents d'auteur qui alors manquaient. La route du succès était tracée et les ambitions de Genvrin allaient bon train. Il paraissait normal que le projet d'aménagement d'un véritable théâtre dans l'enceinte du pittoresque marché encore haut en couleurs avec ses étals maraîchers au bon goût créole, concerne directement la troupe Volland.

Mais la municipalité d'Auguste Legros en a décidé autrement atisant la rancœur de l'acteur dont le cœur et les idées penchaient plus volontiers à gauche qu'à droite. En digne émule de Jean-Baptiste Poquelin, Emmanuel Genvrin investit le terrain, pétition à la main pour sensibiliser le quidam à son drame.



Emmanuel Genvrin, entre cour et jardin...

ainsi sur de nouveaux espoirs auréolés d'une gloire que le metteur en scène mit à profit pour baliser d'autres projets extensibles à la scène nationale de plus en plus sensible aux charmes exotiques de la compagnie réunionnaise. Une compagnie qui depuis ses débuts ne se trouvait plus aussi seule dans le paysage local où fleurissaient un peu partout avec plus ou moins de bonheur des théâtres et des acteurs.

On ne peut nier l'émulation générée au fil des années par le contagieux Volland sur la scène insulaire où ses comédiens ont fait la pluie et le beau temps. Seulement l'émergence progressive d'autres talents dans des registres bien différents donneront encore davantage de mordant à l'impétueux Genvrin certain de recueillir tous les lauriers qu'il estimait être le seul à mériter. Il y eut encore quelques «ralé-poussé» du côté de la Grande



Grève de la faim septembre 92 au Barachois



Chaloupe où la troupe installait un Lepervenche de providence pour l'anniversaire de la départementalisation.

Un autre grand moment de festivités qui eut l'heur de satisfaire le public mais de perturber la tranquillité des habitants, ce qui valut des échanges peu amènes et de nouveaux problèmes donnant au sieur Genvrin l'occasion de se distinguer sur le front de la contestation et de manifester le peu de considération accordé aux Réunionnais de toutes conditions qui osaient l'empêcher de tourner en rond.

S'installer en terrain conquis et traiter ces campagnards de "connards" quand ils lui demandaient d'être moins envahissant, bruyant et méprisant, n'a pas donné à Genvrin plus de talent mais l'a rendu plus grinçant et l'a contraint à plier bagages toujours plus empli de rage contre le genre humain dont il n'a pourtant cessé de ré-

clamer le soutien dès que le vent de l'argent tournait. Il alla encore pleurer misère auprès du maire avant de soutirer de nouveaux deniers aux collectivités et de signer une convention triennale avec l'Etat qui devait l'inciter à mieux gérer les budgets conséquents qui lui étaient accordés depuis longtemps.

Son champ de création dépassant alors le décor de son théâtre créole pour conquérir d'autres publics, la troupe multipliait ses tournées occasionnant toujours plus de frais et grignotant peu à peu la qualité de spectacles nettement moins en odeur de sainteté que par le passé (genre Baudelaire, le petit dernier, qui frisait l'enfer plus que le paradis) ou plus simplement démodés, le créateur n'ayant pas eu la bonne idée de remettre son travail en question et de s'adapter à d'autres techniques pour son évolution artistique et sa gestion des fonds publics. L'éclo-

sion de nouvelles compagnies et le succès de professionnels comme Talipot, Cyclones ou Acte 3 permirent à l'auditoire d'apprécier différents répertoires, Volland ne constituant plus la seule référence, au grand dam de son directeur qui dans son aigreur combattait sans pudeur une nouvelle cause perdue sur le théâtre du marché de ses premières amours, le CDR. L'air est connu et s'est mué en tempête sous le crâne d'un homme à l'ego démesuré qui s'est cru spolié de son dû. Même scénario avec la DRAC qu'il n'a plus cessé de vilipender quand elle voulait lui éviter de boire le bouillon dans lequel il s'entêtait à plonger.

Et quand le verdict étatique est tombé exigeant d'arrêter les frais, Emmanuel Genvrin a ressorti sa panoplie de provocateur ne trouvant rien de mieux à faire que de piquer une colère qui lui donne à défaut d'honneur un nouveau coup de projecteur.

## Le super loto de la culture Plus de 20 millions en dix ans

Sans remonter aux calendes grecques ni même à la création de Volland, un regard sur les subventions accordées ces dernières années par les collectivités et l'Etat à la troupe théâtrale d'Emmanuel Genvrin témoignent d'une volonté générale de pérenniser la compagnie. Aucune troupe ici ne peut se vanter d'avoir été aussi bien dotée. Encore faut-il savoir gérer sa fortune ou s'entourer de gens compétents pour s'y employer. Ce qui à l'évidence reste l'épine dans le pied qui blesse la bonne marche de cette entreprise créditée à grands frais. Environ 2 millions de francs par an attribués par chacun des bailleurs de fonds, DRAC, conseil général, conseil régional et mairie de Saint-Denis. Détails des six dernières années (selon les possibilités d'accès aux archives des collectivités) qui globalisent à elles seules plus de 10 millions de francs.

### DRAC

- 1993 500 000 F + 100 000 F (pour Millenium et le sommet de la francophonie à Maurice)  
- 1994 600 000 F  
- 1995 600 000 F  
- 1996 400 000 F (déconventionnement)  
- 1997 400 000 F  
- 1998 490 000 F + 90 000 F

pour Pigalle Marron  
- 1999 0 F

### Conseil général

- 1993 475 000 F  
- 1994 475 000 F  
- 1995 475 000 F + 15 750 F (pour achat Fonds d'ouvrage Nina Ségamour)  
- 1996 300 000 F (déconventionnement)  
- 1997 300 000 F + 150 000 Francs (reprise Lepervenche)  
- 1998 280 000 F + 10 000 Francs (Pigalle Marron)  
- 1999 140 000 F d'avance sur somme globale de 380 000 F à voter en septembre

### Mairie de Saint-Denis

- 1993 376 781 F  
- 1994 750 000 F  
- 1995 600 000 F  
- 1996 480 000 F  
- 1997 480 000 F  
- 1998 subvention gelée

### Conseil régional

- 1993 420 000 F  
- 1994 433 602 F  
- 1995 400 000 F  
- 1996 330 000 F  
- 1997 575 000 F  
- 1998 400 000 F  
- 1999 100 000 F d'acompte

## Commentaire Méli-mélo

*Ce n'est pas l'affaire de siècle et d'aucuns lui accordent volontiers valeur de roupie de sansonnet. Pour inédit qu'il soit dans les annales de la culture, le scénario n'a en effet rien de brillant. Il ne s'agit pas aujourd'hui de la survie du théâtre Volland, mais d'un conflit qui oppose deux hommes. L'un Pierre-Luc Bonin, conseiller théâtre à la DRAC depuis six ans, porte plainte contre l'autre.*

*Emmanuel Genvrin, directeur du Théâtre Volland, pour "menaces, actes d'intimidation, grossièretés, outrage à la dignité et au respect" d'un chargé de mission du service public. Ce qui ne remet pas en cause les qualités d'un artiste mais son comportement de citoyen à l'égard d'un autre citoyen contraint de faire appliquer les règles de transparence financière imposées pour tout conventionnement par le gouvernement, via la DRAC qui soutient une compagnie avec le droit et le devoir de veiller sur sa gestion. Une gestion qui bat de l'aile à grand frais, on le sait, ce qui permet une nouvelle fois à Emmanuel Genvrin de se "suicider" en claironnant haut et fort le nom de "l'assassin" qui voudrait sa mort et d'entonner le refrain qu'il a fait sien depuis une bonne décennie pour assurer sa survie. C'est toujours*

*théâtral mais le répertoire est devenu banal. La pièce a beau changer chaque année, les monologues, comme chez Guignol ont toujours le même prologue: "On veut tuer Volland", "Des sous sinon je tuerai Volland", "Il faut rendre à Volland ce qui appartient à Genvrin"... Toujours avec la même ardeur, Harpagon se plaint sans pudeur qu'on lui a barboté sa cassette et entend faire recette en dépensant sans compter, et en toute impunité, la monnaie qui lui est accordée pour créer. S'ingénieur à nommer un bouc émissaire pour lui faire endosser ses propres responsabilités n'a jamais transformé des mensonges en vérités, comme prétendre sans sagesse qu'il pleut par temps de sécheresse a peu de chance d'abreuver une terre brûlée. Et aller, pour se refaire une virginité, injurier un prétendu tortionnaire qui ne fait qu'exécuter sa mission de fonctionnaire ne masque pas plus la réalité. De cette nouvelle galère où Genvrin s'est embarqué pourrait naître, c'est tout ce qu'on espère, un sursaut de dignité que la célébrité semble avoir tuée dans l'esprit d'un comédien dont la prestance n'excuse pas l'indécence et qui pourrait sûrement trouver emploi plus gratifiant que figurant dans le jeu de rôles du palais.*

## REVUE DE PRESSE

### Le blues de Genvrin

#### 1992

"Nous on ne recule devant rien !"  
"C'est notre mort qu'ils veulent ! Est-ce que la culture réunionnaise se portera mieux quand Volland fermera ses portes ?"  
"Une grève de la faim pour vivre !"  
"On dit partout que Volland a de l'argent, il n'y a rien de plus faux."  
"Je ne peux pas faire des pièces à trois sous !"  
"On s'est fait prendre en traître, on va donc créer une association des amis du théâtre Volland et on les contactera en cas de coup dur."

#### 1993

"Je meurs !"  
"Les problèmes financiers subsistent, je vais beaucoup réfléchir pour savoir ce que sera Volland et ce que je ferai moi de ma propre existence. Hors de question de faire de l'animation théâtrale. Ma vocation c'est la création, ici à Jeumon, à Champ-Fleuri, ou en métropole."

#### 1995

"On s'est battu pour la francophonie, on a fait la grève de la faim pour ça et on ne va pas bouder notre suc-

cès à Paris. Je dirai comme Molière que je prends mon bien où je le trouve".

#### 1997

"Le projet de CDR est le mien, mais si on ne me le donne pas il signe la mort de Volland"  
"Le CDR va à contre-courant de l'évolution du théâtre réunionnais... et Volland restera aux enfers."  
"On nous poignarde dans le dos alors qu'il nous faut plus d'argent pour continuer aussi notre carrière à Paris. C'est comme si on coupait les vivres à une entreprise de transistors qui trouverait un marché au Japon!"

#### 1999

"Ils veulent une troupe comme les autres, mais nous on n'est pas comme les autres et c'est normal qu'on ait plus d'argent."  
"On va peut-être être obligés d'appeler au boycott des comédiens avant la fin de l'année."  
"Il me faut la relaxe sinon Volland est fichu."  
"Il faut résister, ne pas les laisser faire. Nous ne laisserons pas tuer Volland".



Lepervenche et deux excellents comédiens qui, depuis ont quitté la galère de Volland.